

FAKE NEWS, CYBERARNAQUES, CYBERHARCELEMENT



Les rencontres Afrique France
du Logiciel Libre

#RAFLL
22-26
SEPTEMBRE
2021
Montpellier
En
Présentiel
Distanciel

jour 1
MERCREDI 22 SEPTEMBRE

LA JEUNESSE,
GÉNÉRATION CONNECTÉE

Design by Ajjajikan Graphic School



Sur internet, vous risquez de rencontrer des fake news, arnaques et harcèlement.

Comment vous en protéger ?



FAKE NEWS

**FAKE
NEWS**



Les fake news, en français fausses nouvelles, canards, ou informations fallacieuses, ou encore infox, sont des nouvelles mensongères.



Sur les journaux, les informations sont normalement vérifiées avant d'être publiées.

Sur les blogs et les réseaux sociaux numériques, tout le monde peut publier des contenus et les diffuser librement sans qu'ils soient vérifiés.



Les satires ou parodies

Satire : écrit ou dessin qui tourne quelqu'un ou quelque chose en ridicule (Dictionnaire Larousse)

Parodie : Imitation burlesque d'une œuvre sérieuse (Dictionnaire Le Robert)



Les satires ou parodies
Le côté exagéré les rend identifiables.
Mais quelquefois leur côté subtil fait que le public se met à
y croire lui-même.

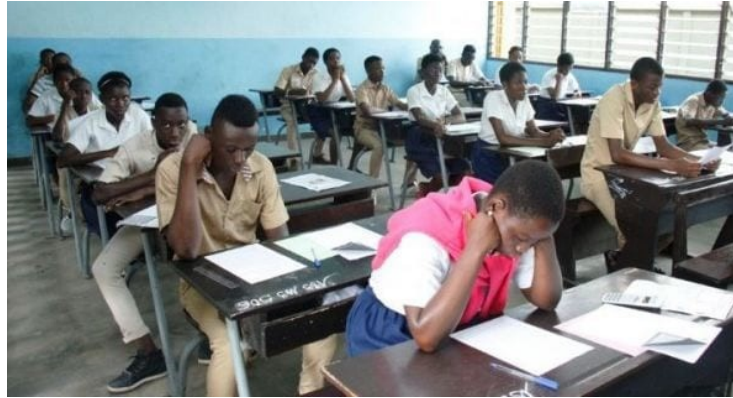


Les satires ou parodies

Le Journal Nordpresse indique que Laetitia Hallyday a enfin réalisé son rêve d'ado : Prendre le métro



Liens erronés
Les titres ne correspondent pas au contenu.
Ce procédé sert à susciter des visites sur le site, donc
créer du trafic et le monétiser.



« Lors d'une allocution à la veillée de feu Hamed Bakayoko, l'international footballeur Togolais Adebayor Sheyi a déclaré "On est nés dans la rue, on va partir dans la rue". Expliquez et discutez cette affirmation. »

En vérité, ce n'est pas une épreuve du Bac philo, comme annoncé par les journaux togolais.



Contenu trompeur

Quelqu'un profite d'une information authentique pour envoyer une fausse nouvelle dans l'intention de nuire à une personne ou de saper sa crédibilité.



John Dogbevi, le PDG de J-Global n'a pas été arrêté ! Sa société ne figure pas parmi les sociétés de trading et d'investissement visées par le communiqué du ministère de l'économie et des finances, les sommant de cesser toute activité.

Il s'est rendu à la Direction Générale de la Police Judiciaire, à la demande d'un partenaire, pour répondre à sa convocation. Un terrain d'entente a été trouvé en présence des avocats des deux parties.

22 septembre 2021

12/51



Faux contexte

Utiliser une photo ou une information réelle mais sortie de son contexte pour susciter une émotion du public



Faux contexte

Une voiture transpercée par un arbre dans une rue de Nantes, en France est présentée par les internautes comme un « miracle ».

L'explication est beaucoup plus simple : il s'agit d'une œuvre d'art exposée par une troupe de théâtre pour valoriser la culture dans les banlieues de la ville.



Contenu fallacieux

De fausses informations sont diffusées



Contenu fallacieux

Les réseaux sociaux ont annoncé le décès du Roi de la musique togolaise, King Mensah, prétendument abattu par des malfrats à son domicile à la suite d'un braquage. Démenti de l'artiste, alors en séjour à Abidjan.



Contenu manipulé

Une photo ou une information véritable est transformée pour lui donner un autre sens.



Contenu manipulé

Il ne s'agit pas d'une photo de quartier sensible à Marseille, où un jeune homme met un pistolet sur la tempe d'un policier, comme le disent les réseaux sociaux, mais de celle d'un tournage.



Pour repérer les fake news, il y a plusieurs méthodes.
Il faut faire appel au bon sens et à beaucoup de prudence.



Le fact checking

Pour une photo, il s'agit de rechercher l'origine de la photo en passant par les métadonnées de la photo



Le fact checking

Pour une information, il s'agit de vérifier les sources.

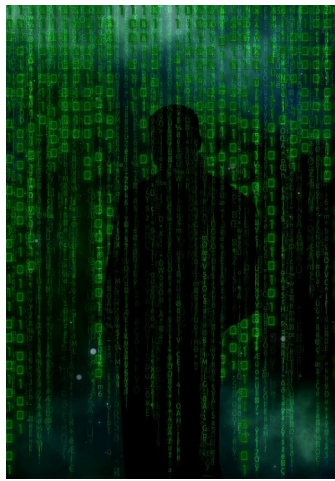
S'il n'y a pas de source, sur les réseaux sociaux, il s'agit de consulter les commentaires sous l'information en question. Ils peuvent apporter des contradictions.



CYBERARNAQUES

22 septembre 2021

22/51



Il n'y a pas de limites à l'imagination humaine.
Les cyberarnaques sont nombreuses et variées.



Arnaques sur les économies.

Sur les réseaux sociaux ou sur internet, quelqu'un vous fait croire qu'il peut vous faire percevoir un salaire de 2000 ou 3000 euros quand vous travaillerez, mais qu'avant, il faut lui faire une avance de 500 euros.

Vous envoyez les 500 euros et vous n'avez plus de nouvelles.





Arnaques à l'héritage

Quelqu'un vous fait croire que vous avez fait un gros héritage et que pour le débloquer, il vous faut envoyer une somme d'argent pour des frais notariés ou de douane.

Vous envoyez l'argent et vous n'avez plus de nouvelle.





Fausse promesse d'emploi à l'étranger

Quelqu'un vous fait croire que vous allez avoir un emploi à l'étranger, mais il vous faut avant cela envoyer une somme d'argent.

Vous envoyez l'argent et vous n'avez plus de nouvelle.



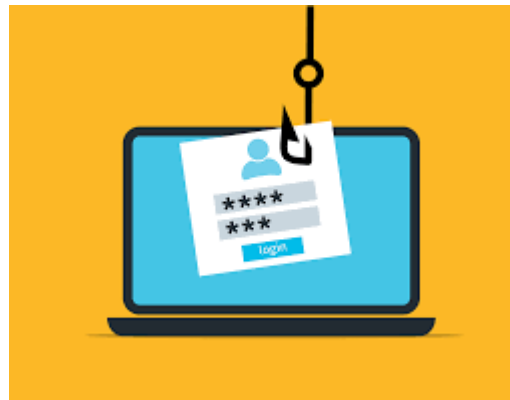


Arnaques aux sentiments

Quelqu'un usurpe une identité attirante pour approcher sa victime. Il lui fait croire en une histoire d'amour durable.

Au bout d'un moment, il soutire de l'argent à la victime.





Le hameçonnage (phishing) :

L'arnaqueur veut récupérer des données sensibles de la victime (numéro de compte en banque, numéro de carte bancaire, code secret...)

Pour cela il crée un faux site internet de banque, d'administration...



Ces arnaques sont des escroqueries
Elles sont punissables en France jusqu'à 375 000 €
d'amende et jusqu'à 5 ans d'emprisonnement (311-1 du
Code Pénal)
Quand elle est réalisée en bande organisée, les peines
sont portées à dix ans d'emprisonnement et à 1 000 000
euros d'amende (311-1 à 311-3).
Le double quand il y a récidive.
Elles sont punissables au Togo de 6 mois à 3 ans
d'emprisonnement et d'une amende de 20 000 à 100 000
francs cfa (Art 110 et 98 du Code Pénal)



Si l'on est victime d'une arnaque sur le net :

Au Togo : Le numéro (00228 22 21 23 58), directement relié au Bureau central Interpol du Togo

En France : La plateforme téléphonique Info Escroqueries, composée de Policiers et de Gendarmes, joignable au 0805 805 817 du lundi au vendredi de 9h à 18h30 (service et appels gratuits)

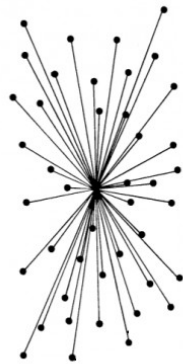




Pour se prémunir
Faire preuve de bon sens
Ne pas faire sur internet ce qu'on ne ferait pas dans la
vraie vie



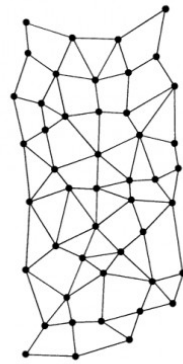
Pour s'en prémunir, il faut comprendre comment fonctionne internet :



CENTRALISÉ

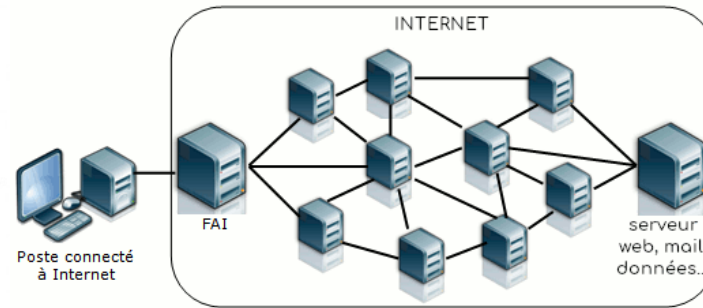


DÉCENTRALISÉ



DISTRIBUÉ

SCHÉMA INTERNET





Pour s'en prémunir, il faut savoir lire une page internet :

22 septembre 2021

33/51



Avant de cliquer sur un lien douteux, positionnez le curseur de votre souris sur ce lien (sans cliquer) ce qui affichera alors l'adresse vers laquelle il pointe réellement afin de la vérifier.

En cas de doute, fermer la fenêtre et contacter différemment le site pour avoir confirmation de leur mail.



Utiliser des mots de passe différents et complexes pour chaque site web





CYBERHARCÈLEMENT

22 septembre 2021

36/51



Le cyberharcèlement est le fait, sur internet, de tenir des propos ou d'avoir des comportements répétés ayant pour but ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime. Cela se traduit par une dégradation de la santé physique ou mentale de la personne harcelée (anxiété, maux de ventre...)



Les formes du cyberharcèlement sont différentes.

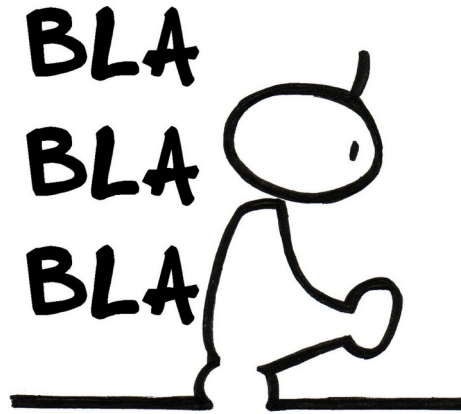
Les insultes, l'intimidation, les moqueries ou menaces en ligne sont fréquentes.

Ex : la grossophobie, pour les personnes de forte corpulence

le slut shaming pour les filles qui s'habillent de façon provocante

Le body shaming pour une partie du corps de quelqu'un (petits seins, épi.??) septembre 2021





La diffusion de rumeur

Le cyberharceleur propage de fausses informations sur sa victime ou des photos truquées





Le piratage de compte et l'usurpation d'identité

Le harceleur se fait passer pour sa victime et envoie des informations malveillantes à d'autres personnes





La création d'un groupe, d'une page ou d'un sujet de discussion sur un réseau social à l'encontre d'une personne.

Ex #2010, un groupe qui insulte, se moque, menace et exclut les personnes nées en 2010 et rentrent en 6ème parce qu'elles sont trop jeunes, ont un look moche, jouent au jeu vidéo Fortnite et aux pop it



La publication de photo ou vidéo embarrassante, compromettante ou humiliante de la victime.

Ex le « revenge porn » (pornodivulgateur) un ex partenaire se venge d'une personne en diffusant du contenu explicite sur elle, sans son consentement



En France

Le cyberharcèlement moral est puni de deux ans de prison et 30 000€ d'amende (222-33-2-2 4° du Code pénal)

Ou 3 ans de prison et 45.000 € d'amende (incapacité totale de travail supérieure à huit jours ; ou ont été commis sur un mineur de quinze ans ou ont été commis sur une personne dont la particulière vulnérabilité est apparente ou connue de leur auteur (222-33-2-2 in fine du Code pénal).

Le cyberharcèlement sexuel est puni de 3 ans de prison et 45 000€ d'amende (222-33-2-2 in fine du Code pénal)





Au Togo

Emprisonnement de un (1) à deux (2) ans et d'une amende de cent mille (100.000) à un million (1.000.000) de francs CFA ou de l'une de ces deux peines (article 300 du code pénal)





En France

Appelez le 3020 "NON AU HARCÈLEMENT"
Appelez le 3018 "NET ÉCOUTE" si votre enfant se fait
harcéler sur les réseaux.





En France comme au Togo et ailleurs

On peut signaler aux réseaux sociaux un contenu abusif

Sur Twitter :

<https://help.twitter.com/fr/safety-and-security/report-abusive-behavior>

Sur Facebook

<https://fr-fr.facebook.com/help/263149623790594/>

Sur Instagram

[https://www.facebook.com/help/instagram/165828726894770/?helpref=hc_fnav&bc\[0\]=Aide%20sur%20Instagram&bc\[1\]=Confidentialit%C3%A9%20et%20s%C3%A9curit%C3%A9&bc\[2\]=Signalement%20de%20quelque%20chose](https://www.facebook.com/help/instagram/165828726894770/?helpref=hc_fnav&bc[0]=Aide%20sur%20Instagram&bc[1]=Confidentialit%C3%A9%20et%20s%C3%A9curit%C3%A9&bc[2]=Signalement%20de%20quelque%20chose)

22 septembre 2021

46/51





En France comme au Togo et ailleurs

On peut signaler aux réseaux sociaux numériques un contenu abusif

Sur Snapchat

<https://support.snapchat.com/fr-FR/a/report-abuse-in-app>

Sur Tik Tok

<https://support.tiktok.com/fr>





En France comme au Togo et ailleurs

Les réseaux sociaux ou les hébergeurs de vidéos permettent également de demander le retrait de tel ou tel contenu au nom du respect des personnes. Cependant, leurs conditions de retrait dépendent de leurs propres critères et non des lois françaises ou togolaises.





API :

Action of Public Interest

<https://apifr.org>
contact@apifr.org



Montpel 'libre

<https://montpellibre.fr/>
contact@montpellibre.fr



MERCI